

Mairie de COUPVRAY



LOCATION ET MAINTENANCE DU PARC DE PHOTOCOPIEURS DE LA COMMUNE DE COUPVRAY

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.T.P)

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES N° 01/MG/2021

I. I. DESCRIPTIFS TECHNIQUE DES MATERIELS

La consultation porte sur la location, l'installation du matériel, le paramétrage de tous les postes sur les différents sites, la formation des agents et la maintenance de photocopieurs numériques multifonctions, ainsi que la fourniture de consommables pour un total de 7 photocopieurs répartis dans plusieurs et différents sites communaux et 1 ou 2 copieurs supplémentaires (en fonction du nombre d'enfants et classes) à venir durant la période contractuelle dès lors que le groupe scolaire numéro 2 Jean Louis Etienne et accueil de loisirs seront livrés et occupés.

A titre d'information, l'estimation du volume mensuel du lot unique tous copieurs et services confondus s'élève :

Couleur : A4 et A3 : 14 706 copies

Noir et blanc : A4 et A3 : 24 111 copies

DETAIL PAR PHOTOCOPIEURS ET SERVICES :

Mairie de Coupvray

1 copieur : place de la mairie, 77700 Coupvray

Rez-de-chaussée

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : 2 331 copies

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : 3 028 copies

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	
Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	
Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

1 copieur : place de la mairie, 77700 Coupvray

1^{er} étage

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : 7 016 copies

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : 3 002 copies

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	
Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	

Location et maintenance du parc de photocopieurs de la commune de Coupvray 01/MG/2021

CCTP

Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

Police municipale

1 copieur sur site : place de la mairie, 77700 Coupvray

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : 644 copies

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : 303 copies

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	
Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	
Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

Services techniques

1 copieur sur site : 2 rue Louis Braille, 77700 Coupvray

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : 4 004 copies

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : 1 235 copies

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	

Location et maintenance du parc de photocopieurs de la commune de Coupvray 01/MG/2021

CCTP

Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	
Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

Accueil de loisirs Francis et Odette Teisseyre

1 copieur sur site : 71 rue de Lesches, 77700 Coupvray

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : 711 copies

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : 1 326 copies

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	
Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	
Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

Groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre [avec les deux options noir et blanc et couleur pour l'élémentaire et la maternelle.](#)

Ecole élémentaire

1 copieur sur site : 71 rue de Lesches, 77700 Coupvray

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : - copies

Location et maintenance du parc de photocopieurs de la commune de Coupvray 01/MG/2021

CCTP

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : 11 438 copies

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	
Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	
Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

Ecole maternelle

1 copieur sur site : 71 rue de Lesches, 77700 Coupvray

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : - copies

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : 3 779 copies

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	
Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	
Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

Location et maintenance du parc de photocopieurs de la commune de Coupvray 01/MG/2021

CCTP

Groupe scolaire et accueil de loisirs Jean-Louis Etienne à venir (1 copieur commun aux deux structures dans un premier temps puis un second sous réserve que les deux structures soient remplies en termes de capacité maximale d'accueil). Idem avec les deux options (noir et blanc et couleur) sachant que nous n'avons pas de références de base puisqu'il s'agira d'un nouvel équipement.

1 copieur sur site : rue Marie Paradis, 77700 Coupvray

Moyenne mensuelle couleur A4 et A3 : - copies indéterminé

Moyenne mensuelle N&B A4 et A3 : - copies indéterminé

Caractéristiques minimum exigées :	
Technologie d'impression	
Fonctions	
Vitesse d'impression 1ère copie NB (environ)	
Vitesse d'impression copie couleur	
Capacité mini mémoire	
Stockage sur disque dur	
Capacité mini disque dur	
Connectivité	
Langage d'impression	
Alimentation papier	
Capacité mini des bacs	
Dimension des supports	
Grammage papier	
Chargeur d'originaux	
Recto verso automatique	
Langage documentation et interface	
Quota d'impression	
Finition	
Raccordement ordinateurs	

Les photocopieurs devront obligatoirement accepter les systèmes d'exploitation suivants : Windows 7, Windows 8 et Windows 11.

Tous les copieurs devront par ailleurs être paramétrés pour être en mode noir et blanc par défaut.

Le relevé de compteurs se fera automatiquement par le prestataire, de même que la détection de pannes et l'envoi des consommables directement dans chacun des bâtiments concernés.

Le matériel loué doit être neuf.

Les matériels loués doivent être conformes aux normes et règles françaises et européennes.

II. II. MAINTENANCE DU MATERIEL

La maintenance comprend la maintenance préventive et la maintenance curative. La maintenance s'effectue pendant les heures d'ouverture de la mairie de Coupvray soit du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et 14h00 et 18h ainsi que le samedi matin de 9h00 à 12h00.

La maintenance concerne les photocopieurs loués.

Location et maintenance du parc de photocopieurs de la commune de Coupvray 01/MG/2021

CCTP

Dans le cas d'un matériel économiquement non réparable, une solution de substitution, en accord avec la commune de Coupvray pourra être mise en œuvre. Cette solution ne doit pas entraîner de dépenses supplémentaires pour la commune.

2-1 : Maintenance préventive

La maintenance préventive couvre toutes les opérations de vérification, de contrôle, de test, de réglage, d'entretien courant et de remplacement des pièces d'usure courante permettant au matériel loué d'être utilisé par le client. Le rythme minimal des interventions pour maintenance préventive est fixé à une par an.

Elle comprend également la fourniture d'agrafes et des toners nécessaires à la réalisation des copies. Les cartouches de toner fournies devront être d'origine (pas de produits compatibles) et non reconditionnées.

2-2 Maintenance curative

La maintenance curative couvre toute intervention du prestataire rendue nécessaire pour remettre en fonctionnement le matériel loué.

En cas d'impossibilité de réparer le matériel sur le site, le prestataire fournit gratuitement un matériel de remplacement dans un délai de 2 jours ouvrés à compter du lendemain de l'intervention.

Le prestataire intervient à J+1 maximum suivant la date de réception de la demande de dépannage. Cette demande est effectuée par téléphone peut être confirmée par mail ou tout moyen permettant de certifier la date et l'heure de la demande.

2-3 Carnet de bord

Chaque photocopieur a un carnet de bord où sont consignés :

- Les dates, heures et délais d'intervention ;
- La période d'indisponibilité ;
- La nature des pannes ;
- Les pièces ou organes remplacés ;
- Quel que soit le support du carnet de bord, il doit être disponible à la consultation pour les services de la commune de Coupvray

2-4 Exclusion de la prestation de maintenance

La maintenance ne couvre pas la réparation des défaillances causées par :

- Une négligence ou un usage des matériels non conforme à la documentation technique du matériel ;
- Les réparations effectuées par l'établissement preneur ou par un tiers non-habilité par le prestataire ;
- L'utilisation de consommables et/ou d'un courant électrique non approprié, contraire aux spécifications du constructeur.

III. ENVIRONNEMENT

Le partenaire devra proposer un système pour la récupération et le recyclage des machines en fin de vie ou de contrat dans le cadre de l'application de la norme DEEE.

Location et maintenance du parc de photocopieurs de la commune de Coupvray 01/MG/2021

CCTP

Il devra également proposer des consommables qui respectent la norme ROHS et proposer un système de ramassage des consommables usagés dans le respect des normes en vigueur.

IV. IV. ASSURANCES

Le prestataire atteste la souscription d'une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile pour les dommages matériels et corporels. Il fournira à la commune de Coupvray sur simple demande une attestation de souscription de police d'assurance en cours de validité. A défaut de production dans un délai de 15 jours le contrat pourra être résilié par la commune.

V. V. STIPULATIONS RELATIVES A L'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU PRESTATAIRE

Les conditions générales de vente figurant sur le tarif ou les factures du prestataire ne sont pas applicables au présent marché.

VI. VI. OBLIGATIONS DE LA COMMUNE DE COUPVRAY

Les obligations sont portées à la connaissance des utilisateurs des matériels loués.

5-1 Usage du matériel

La commune de Coupvray respecte l'usage du matériel et ne peut en changer la destination. Elle respecte les recommandations et conseils d'utilisation visés dans la documentation technique, et ne modifie en aucune façon le matériel.

5-2 Disponibilité du matériel

La commune de Coupvray ne peut céder ni sous louer le matériel loué, ni consentir ou laisser acquérir des droits sur le matériel. La commune de Coupvray se réserve le droit de déplacer les matériels au sein de l'établissement afin de toujours être en adéquation avec ses besoins.

5-3 Entretien du matériel

La commune de Coupvray effectue le changement du toner des copieurs.

Le prestataire forme les personnes identifiées au sein de chacun des services et bâtiments de la commune de Coupvray lors de la mise en place du matériel. Toutes les autres opérations d'entretien sont à la charge du prestataire.

5-4 Restitution du matériel

A l'issue de la période de location, le matériel est restitué au prestataire dans son état d'usage. Les frais d'enlèvement et transports sont à la charge du prestataire.

La commune de Coupvray rembourse à sa valeur résiduelle tout matériel volé ou détruit dans ses locaux pendant la durée du contrat. La commune devra disposer pour ce faire d'une assurance responsabilité civile.

A cet effet, le prestataire communiquera à la commune de Coupvray au moment de la soumission du présent appel d'offre, la valeur à neuf de chaque matériel.

Fait à Coupvray, le

LE TITULAIRE DU MARCHE,

LA COMMUNE DE COUPVRAY